

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest, demandant un acte pour changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer de Yarmouth et Annapolis, et pour d'autres objets.

De la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du Lac Erié, demandant un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit construire certains embranchements et pour d'autres objets.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Ferguson, à savoir :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin d'offrir à Son Excellence les remerciements respectueux de cette Chambre pour le gracieux discours qu'elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement :

A SON EXCELLENCE le très honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni, chevalier grand-croix de l'ordre très honorable du Bain, Gouverneur général du Canada.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous nous réjouissons de ce que Votre Excellence, en nous rencontrant au commencement d'une nouvelle session du Parlement, a le plaisir de nous féliciter sur les progrès qui ont marqué l'histoire du Canada durant la dernière année.

Nous sommes heureux d'apprendre de la bouche de Votre Excellence que l'accroissement du commerce indiqué par les importations et les exportations de la période couverte par les derniers rapports officiels, est des plus satisfaisants, et que cet accroissement s'est maintenu jusqu'à ce jour, nous faisant espérer que le volume du commerce pour l'année courante sera le plus considérable que nous aurons vu au Canada.

Nous avons entendu avec une vive satisfaction Votre Excellence nous dire que les revenus du pays ont fait face à tous les services pour lesquels le Parlement avait voté des crédits, et que le fonctionnement des chemins de fer du gouvernement a été moins onéreux qu'il ne l'a été depuis nombre d'années passées, en ce qui regarde l'écart entre les recettes et les dépenses.

Nous voyons aussi avec plaisir qu'au Manitoba et au Nord-Ouest, l'augmentation de l'immigration a été bien encourageante au double point de vue du nombre de personnes venues des pays étrangers et du nombre d'inscriptions pour obtention de *homesteads* faites par des colons de toute nationalité.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir informés que des mesures ont été prises pour exécuter les arrangements conclus avec les Etats-Unis dans le but de régler la question des frontières de l'Alaska, celle de la ligne frontière de la Baie de Passamaquoddy, et pour empêcher la pêche destructive du poisson et en augmenter la propagation. Nous sommes reconnaissants d'apprendre aussi, à l'égard de la réciprocité en matière d'assistance à rendre aux navires naufragés et au remorquage que, quoique la correspondance établie révèle le fait que les Etats-Unis réclament des privilèges que l'on n'avait pas prévu qu'ils demanderaient, il n'est pas impossible cependant qu'on arrive à un règlement satisfaisant de cette difficulté.

Nous recevons avec beaucoup d'intérêt l'annonce que, durant la vacance, une conférence amicale a eu lieu entre des délégués du gouvernement de Votre Excellence et des représentants du gouvernement de Terre-Neuve, relativement aux questions pendantes entre les deux pays, et qu'on espère et qu'on s'attend que l'échange de vues qui s'est fait aura des résultats avantageux et amènera un règlement à l'amiable de toutes ces questions.